



# R482-Engins de chantier

Formation CACES engin de chantier (CACES R482) toutes catégories. Devenez conducteur d'engins ou recyclez vos connaissances afin de mettre à jour ou d'obtenir votre attestation de CACES.

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

- Les rôles et responsabilités : du constructeur / de l'employeur, du conducteur, du chef de chantier.
- Identifier les acteurs en prévention, les types d'engins du chantier (concernés et exclus) et les catégories de CACES correspondantes.
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes.
- Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle.
- Connaître les facteurs d'instabilité des engins.
- Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir.
- Connaître les règles de circulation applicables aux engins de chantier.
- Connaître les opérations de fin de poste - maintenance.

## Public Visé

Toute personne âgée de 18 ans amenée à utiliser un engin de chantier de travaux publics

## Pré Requis

La personne doit être reconnue apte par la médecine du travail. Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail).

## Modalités d'entrée en formation

L'accès à la formation CACES® est soumis à :  
un âge minimum de 18 ans ;  
la présentation d'une aptitude médicale à la conduite d'engins ;  
la maîtrise du français (oral/écrit) permettant la compréhension des consignes et de l'évaluation ;  
un positionnement initial pour orienter vers une formation initiale ou un recyclage ;  
l'enregistrement administratif de l'inscription.

## Les + métier

La formation CACES® R482 – Conduite d'engins de chantier permet d'acquérir les compétences nécessaires pour utiliser en sécurité les engins de chantier conformément aux exigences de l'INRS et de la réglementation du BTP. À travers une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique sur engins réels, les participants apprennent à maîtriser les règles de conduite, les vérifications de sécurité et les manœuvres essentielles propres aux différentes catégories d'engins (pelles, chargeuses, bulldozers, tombereaux, etc.). Cette formation s'adresse aux salariés, demandeurs d'emploi et professionnels intervenant sur chantier ou en carrière. Elle prépare au passage du certificat CACES® R482, composé d'un test théorique et d'une épreuve pratique, et indispensable pour pouvoir conduire légalement ce type d'engins.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Les rôles et responsabilités : du constructeur / de l'employeur, du conducteur, du chef de chantier.
- Identifier : les acteurs en prévention, les types d'engins de chantier (concernés et exclus) et les catégories de CACES correspondantes.
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes.
- Identifier les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle.
- Connaître les facteurs d'instabilité des engins.
- Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir.
- Connaître les règles de circulation applicables aux engins de chantier

## Parcours pédagogique

- Formation théorique :**
- Devoirs et responsabilité des conducteurs d'engins.
  - Règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins.
  - Code de la route.
  - Classification et technologie des engins.
  - Prise de poste/ fin de poste.
  - Règles de sécurité spécifique.
  - La distance de sécurité avec les conducteurs électriques.
  - Les organes de sécurité et vérifications à effectuer.
  - Les consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.
- Formation pratique :**
- La vérification de l'équation de l'engin et essais de prise de poste.



- Connaître les opérations de fin de poste - maintenance.

-Le contrôle du bon fonctionnement de l'engin.  
-Positionnement et déplacement de l'engin.  
-La conduite et la circulation des engins.  
-La réalisation des manœuvres de secours et réaction face à un signal d'alerte

## Méthodes pédagogiques

Méthodes essentiellement active basée sur la participation des participants.  
Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratique pour un maximum d'efficacité.

## Moyens pédagogiques

Supports théoriques numériques et imprimés.  
Plateforme d'exercice dédiée.  
Engins adaptés selon la catégorie.  
Équipements individuels de protection (EPI).

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur habilité

## Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation est réalisée conformément à la recommandation **INRS** et comprend :

### 1. Une épreuve théorique (QCM) :

- réglementation ;
- risques professionnels ;
- règles de sécurité ;
- utilisation des engins.

### 2. Une épreuve pratique sur engins :

- vérifications de début de poste ;
- conduite, manœuvres et circulation en sécurité ;
- réalisation de travaux correspondants à la catégorie d'engin visée.
- La réussite aux deux épreuves est obligatoire pour obtenir le **CACES**®.

## Modalités d'accessibilité handicap

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées.

## Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite en Sécurité



### Durée

**21.00** Heures

**3** Jours

### Effectif

**3 à 6** participants



Contactez-nous !

Mélanie DUPLOUY  
La Présidente

Tél. : 0672302995

Mail : fmdformation@orange.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

#### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041

B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 7042

B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 7043

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044

C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 7045

C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 7046

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047

E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - RS 7048

F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023

